

**MONTGEARD**

D25 / Chemin  
du Vié

## OPÉRATION DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Votre commune accueillera prochainement un kiosque à broyat.  
C'est une zone éphémère dédiée à entreposer vos déchets verts,  
afin qu'ils soient broyés sur place.



### PROGRAMME DE L'OPÉRATION :

- **Du 25 avril au 4 mai :**  
Dépôt de vos déchets verts autorisés dans la zone délimitée.
- **Les 5 et 6 mai :**  
Broyage des végétaux par nos soins.
- **À partir du 7 mai :**  
Servez-vous ! Le broyat sera laissé à votre disposition gratuitement.

### 🌿 QUELS TYPES DE VÉGÉTAUX PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS ?



#### Nous acceptons :

- les branchages
- les tailles de haies (avec ou sans feuilles) **d'un diamètre inférieur à 20 cm**



#### Nous refusons :

- les tontes de pelouses
- les feuilles seules
- les planches, souches, canisses
- les bambous, les palmiers
- les branchages **d'un diamètre supérieur à 20 cm**

**POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ CONTACTER NOS  
AMBASSADEURS DU TRI AU : 07 85 60 56 74.**